



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B2.3 et B2.4

**N° de la demande :** 2008-6099

**Catégorie :** Catégorie B, sous-catégories B2.3 (Nouvelles caractéristiques chimiques ou modifications des caractéristiques chimiques d'une PC - Produits de formulation)  
B2.4 (Nouvelles caractéristiques chimiques ou modifications des caractéristiques chimiques d'une PC - Proportion des produits de formulation)

**Produit :** OFF! Chasse-moustiques extérieur sous pression (parterre et terrasse)

**N° d'homologation :** 25181

**Matières actives (m.a.) :** Tétraméthrine (NEO), butoxyde de pipéronyle (PBU)  
et pyréthrine (PYR)

**N° de document de l'ARLA :** 1812148

### But de la demande

Le titulaire, S.C. Johnson and Son Ltd., a présenté une demande pour l'ajout de deux nouvelles formulations de rechange pour la préparation commerciale (PC) OFF! Chasse-moustiques extérieur sous pression (parterre et terrasse) (OFF! Area Bug [Yard & Deck] Pressurized Spray, n° d'homologation 25181).

### Évaluation des propriétés chimiques

Off! Chasse-moustiques extérieur sous pression (parterre et terrasse) est offert sous la forme d'un produit sous pression (PP) contenant des pyréthrine, du butoxyde de pipéronyle et de la tétraméthrine à des concentrations nominales respectives de 0,176 %, 0,97 % et 0,081 %. Cette PC a une masse volumique de 0,80 g/mL. Les exigences en matière de données sur la chimie de la PC OFF! Chasse-moustiques extérieur sous pression (parterre et terrasse) sont remplies.

### Évaluation sanitaire

Les formulations de rechange proposées étant similaires aux préparations homologuées existantes, on ne prévoit aucun changement au profil de toxicité du produit.

Le risque d'exposition des personnes qui appliquent le produit ainsi que le risque d'exposition occasionnelle ne devraient pas non plus augmenter, puisque la teneur de chacune des matières actives, soit la tétraméthrine (NEO), le butoxyde de pipéronyle (PBU) et les pyréthrine (PYR), reste cohérente entre les deux nouvelles formulations et celles actuellement homologuées.

### Évaluation environnementale

Les préoccupations environnementales associées à Off! Chasse-moustiques extérieur sous pression (parterre et terrasse) se limitent à l'élimination du produit, et les énoncés de l'étiquette du produit remédient à ces préoccupations.

## Évaluation de la valeur

D'après les données sur l'efficacité soumises, les formulations de rechange sont acceptables.

## Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et estime disposer de renseignements suffisants pour autoriser l'ajout des deux nouvelles formulations de rechange pour la PC Off! Chasse-moustiques extérieur sous pression (parterre et terrasse).

## Références

N° de document de l'ARLA	Titre
1693294	DACO: 3.1.1
1693295	DACO: 3.1.2
1693296	DACO: 3.2.1 CBI
1693297	DACO: 3.3.1 CBI
1693298	DACO: 3.3.2 CBI
1693299	DACO: 3.4.1 CBI
1693300	Request for waiver - chemical and physical properties, DACO: 3.5
1693301	DACO: 3.5 CBI
1779136	Formulation process, DACO: 3.2.2 CBI
1779137	Impurities, DACO: 3.2.3
1779138	Analytical Method, DACO: 3.4.1 CBI
1779139	Chemical/physical properties table, DACO: 3.5
1779140	Storage Stability, DACO: 3.5.10
1779141	Corrosion, DACO: 3.5.14
1792542	Physical State, DACO: 3.5.2

Numéro de document de l'ARLA : 1693286

To determine the efficacy of the submitted samples against houseflies and mosquitoes using the Peet Grady Chamber Test, and 20-ft. Direct Spray Knockdown., DACO: 10.2.3.2 (D)

Numéro de document de l'ARLA : 1693289

To determine the efficacy of the submitted samples against houseflies and mosquitoes using the Peet Grady Chamber Test, and 20-ft. Direct Spray Knockdown., DACO: 10.2.3.2 (D)

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.